CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

Téléviseur

FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS (cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date du calcul	14/07/2023		
Nom ou marque commerciale du fournisseur	TCL		
	1001 Zhongshanyuan Rd, Nanshan, Shenzhen,		
Adresse du fournisseur	Guangdong Province, Chine, 518051		
Référence du modèle donnée par le fournisseur	75C805		

Critère	Sous-critère	Note du sous- critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	9,2	2	18,5	
CRITÈRE 2 :	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	6,7	1	16,7	79,2
DÉMONTABILITÉ,	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,0	0,5		
ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	10,0	0,5		
CRITERE 3 : DISPONIBILITÉ DES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	8,1	1	16,0	
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	7,8	0,5		
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	7,5	0,3		
PIECES DETACHEES	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	8,8	0,2		
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	4,0	2		
CRITERE 5 : CRITERE SPÉCIFIQUE	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	10,0	1	20,0	
	5.2 Assistance à distance sans frais	10,0	0,5		
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	0,5		
Note de l'indice sur 10					7,9

^{*}liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.